

LE 12 JANVIER 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ladite municipalité tenue le mardi 12 janvier 2016 sur les 19 h 30 au centre communautaire situé au 3090, rue Principale conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle séance sont présents Madame la conseillère Mélanie Dupré et Messieurs les conseillers :

Pierre Adam  
Pierre Bissonnette  
Alain Poisson

Jean Robert  
Daniel Tétrault

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Marilyn Nadeau.

Le directeur général, Monsieur Denis Meunier, est également présent.

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement;
2. Administration générale;
  - 01 Adoption de l'ordre du jour.
  - 02 Adoption des procès-verbaux :
    - Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2015;
    - Séances extraordinaires du 15 décembre 2015.
  - 03 Adoption de la liste des comptes à payer numéro 2016-01.

- 04 Résolution concernant des demandes d'aide financière reçues de :
    - Société d'histoire de Beloeil – Mont-Saint-Hilaire;
    - Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu.
  - 05 Résolution concernant la représentation de la municipalité au sein de la Table de concertation des aînés de la Vallée-des-Patriotes.
  - 06 Résolution concernant l'élimination des sacs de plastique à usage unique.
3. Sécurité publique;
    - 01 Résolution concernant l'achat de radios portatives.
    - 02 Résolution concernant le projet de transport collectif.
    - 03 Avis de motion en vue de modifier le règlement concernant la licence pour la garde d'un chien.
  4. Transport;
    - 01 Résolution confiant un mandat de services professionnels d'ingénierie pour la poursuite des travaux de pavage dans le rang des Trente.
  5. Hygiène du milieu;
  6. Santé et bien-être;
  7. Aménagement, urbanisme et développement;
  8. Loisirs et culture;
  9. Mot de la Mairesse et affaires diverses;
  10. Période de questions;
  11. Clôture de la séance.
- 

#### Ouverture de la séance

Madame la Mairesse déclare la séance ouverte.

#### 001-16 Ordre du jour - adoption

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, et, qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Tétrault  
appuyé par Monsieur Alain Poisson

et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le directeur général.

#### 002-16 Adoption des procès-verbaux

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre et ceux des séances extraordinaires tenues le 15 décembre 2015, et, qu'il y a lieu de les adopter sans modification;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Adam  
appuyé par Madame Mélanie Dupré

et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre et ceux des séances extraordinaires tenues le 15 décembre 2015 soient adoptés tels qu'ils sont rédigés.

#### 003-16 Adoption des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2015;

ATTENDU QU'il y a lieu de l'accepter, et, d'autoriser le paiement desdits comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Tétrault  
appuyé par Monsieur Pierre Bissonnette

et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste des comptes à payer portant le numéro 2016-01, au montant de 609 776,90 \$, soit acceptée telle qu'elle est rédigée, et, autorisation est donnée au directeur général de payer lesdits comptes.

004-16 Subvention - organismes

Il est proposé par Madame Mélanie Dupré  
appuyé par Monsieur Jean Robert

et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière à chacun des organismes suivants :

- |  |        |
|--|--------|
| - Société d'histoire de Beloeil – Mont-Saint-Hilaire | 0 \$   |
| - Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu       | 150 \$ |

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à verser la subvention à chacun de ces organismes.

005-16 Table de concertation des aînés de la Vallée-des-Patriotes - représentation

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de représenter la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste au sein de la Table de concertation des aînés de la Vallée-des-Patriotes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Tétrault  
appuyé par Monsieur Jean Robert

et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la nomination de Monsieur le conseiller Pierre Adam afin de représenter la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste au sein de la Table de concertation des aînés de la Vallée-des-Patriotes.

006-16 Élimination des sacs de plastique à usage unique

ATTENDU QU'en vertu de sa résolution numéro CC15-047 datée du 10 décembre 2015, la Communauté métropolitaine de Montréal fait part de son intention d'adopter un plan d'action sur les sacs de plastique de la Communauté;

ATTENDU QUE la Communauté demande aux municipalités de confirmer son intention à l'effet d'interdire l'utilisation des sacs à usage unique;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est favorable à cette mesure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Adam  
appuyé par Monsieur Alain Poisson

et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer, auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal, l'intention de la municipalité d'interdire, à partir du 22 avril 2018, Jour de la terre, l'utilisation des sacs d'emplettes à usage unique qui ne sont pas biodégradables ou encore pleinement recyclables en fonction du plan d'action sur les sacs de plastique de la Communauté.

007-16 Achat de radios Motorola - Service de sécurité incendie

ATTENDU QU'en vertu de sa résolution numéro 218-15, le Conseil municipal a fait l'acquisition de 3 radios Motorola EX 560 UHF pour les besoins de son Service de sécurité incendie;

ATTENDU QU'en vertu de cette résolution, le Conseil s'est engagé à faire l'acquisition de neuf radios, à raison de 3 par année, au cours des années 2015 à 2017;

ATTENDU QUE les 3 radios commandées l'automne dernier n'ont pas encore été livrées;

ATTENDU QUE de nouvelles radios sont maintenant disponibles à meilleur coût;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Alain Poisson  
appuyé par Madame Mélanie Dupré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'abroger la résolution numéro 218-15, et, d'accepter la proposition du Centre de téléphone mobile (CTM) pour la fourniture de 6 radios portatives Motorola XPR 3500 au montant de 3 900 \$ plus taxes.

#### Transport collectif - contribution, mandataire et nomination

008-16

ATTENDU QU'une demande de financement est déposée au ministère des Transports du Québec dans le Programme d'aide au développement du transport collectif, volet II;

ATTENDU QUE la demande de financement au ministère des Transports du Québec est faite directement par les 6 municipalités concernées, soit : Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Charles-sur-Richelieu;

ATTENDU QUE la contribution du milieu local est doublée par le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE la gouvernance proposée du service de mobilité rural prévoit la mise en place d'un organisme à but non lucratif (OBNL);

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif encadre le processus et la mise en œuvre du plan de développement du transport collectif en milieu rural et son développement, et, effectue des recommandations au conseil municipal des municipalités relativement à toute action pouvant favoriser l'amélioration du service;

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif prévoit faire appel à un mandataire pour l'opérationnalisation du service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Mélanie Dupré  
appuyé par Monsieur Alain Poisson

et résolu à l'unanimité des conseillers :

- de contribuer financièrement au projet en injectant un montant maximal de 5 000 \$ pour l'an 1;
- de mandater la Corporation de développement communautaire de la Vallée-du-Richelieu pour l'opérationnalisation du service;
- de nommer le directeur général, Monsieur Denis Meunier, représentant de la municipalité au regroupement.

009-16

#### Avis de motion - licence pour garde d'un chien

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Alain Poisson qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente afin de modifier le règlement numéro 642-00 concernant la licence pour la garde d'un chien.

010-16

#### Travaux de pavage - mandat à des experts-conseils

ATTENDU QUE le Conseil municipal entend poursuivre son programme annuel d'entretien routier;

ATTENDU QUE le Conseil entend réaliser des travaux sur une distance d'un peu plus d'un kilomètre dans le rang des Trente;

ATTENDU QU'il y a lieu de mandater une firme de génie-conseil afin de préparer les plans, devis et estimation pour la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean Robert  
appuyé par Monsieur Pierre Bissonnette

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de BHP experts-conseils SEC datée du 17 décembre 2015, au montant de 13 500 \$ plus taxes, pour la préparation de plans, devis, estimation ainsi que la surveillance bureau des travaux pour la réfection d'une partie du rang des Trente.

Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi, la présidente invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Clôture de la séance

011-16

Il est proposé par Monsieur Pierre Adam  
appuyé par Monsieur Daniel Tétrault

et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 50.

Le directeur général,

La présidente,

---

---